

Les Jardins Nourriciers

Productions maraichères et ventes de fruits et légumes Synthèse annuelle 2017



Sommaire

1	Bilan des activités de productions maraichères associatives.....	2
1.1	Chiffre clés de la production maraichère associative.....	2
1.2	Détail de la production maraichère.....	3
1.3	Surfaces mis à disposition de l'association	3
1.4	Productivité des cultures.....	4
1.5	Main d'œuvre dédiée aux cultures et contribution des adhérents	5
1.6	Productivité horaire et rentabilité des productions maraichères.....	5
2	Distribution et vente des productions maraichère	7
2.1	Mode de distribution des productions de fruits et légumes.....	7
2.2	Bénéficiaires des productions maraichères	7
2.3	Utilisation du système d'échange dans les ventes de production maraichère.....	8
2.4	Chiffres clés des ventes de production maraichère	8
3	Distribution des paniers	9
3.1	Chiffres clés des paniers	9
3.2	Mode de paiement et valeur des paniers	9
4	Synthèse de l'enquête de satisfaction des adhérents vis-à-vis des produits maraichers de l'association.....	10

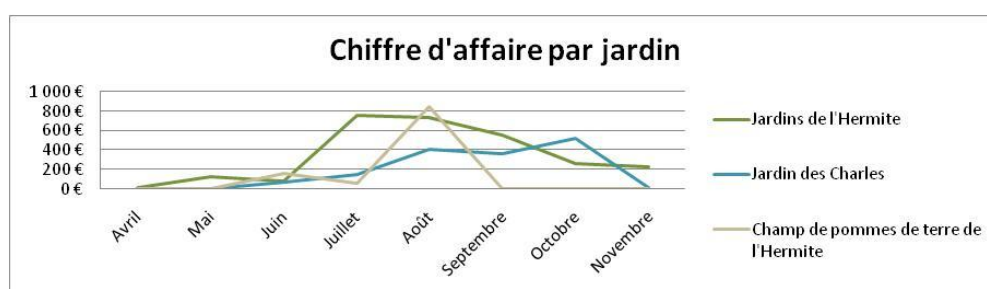
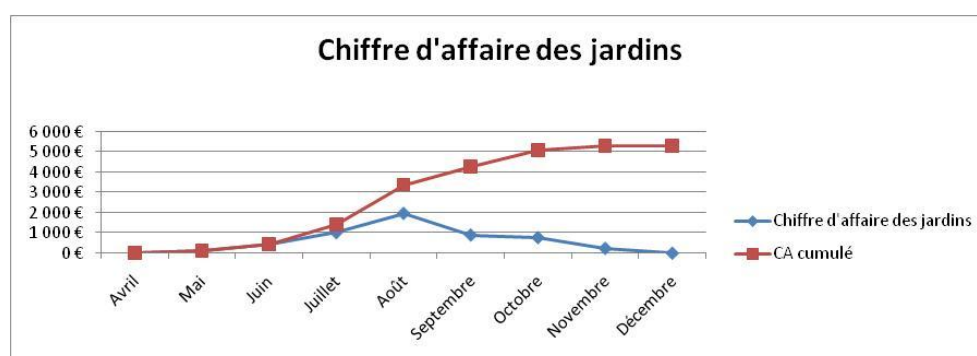
1 Bilan des activités de productions maraichères associatives

La production maraichère est la principale activité (en temps de travail et en investissement) de l'association. Même si elle ne représente que 22% de ses ressources propres, elle correspond au cœur de son projet associatif. En 2017 elle a fortement progressé malgré les contraintes liées à des conditions météo défavorables (sécheresse et fortes chaleurs). Par ailleurs, l'apport d'amendement a sans doute été insuffisant sur certains jardins. Par conséquent les objectifs de production fixés début 2017 (7500€ de légumes produits) n'ont pas pleinement été atteints et les rendements doivent être grandement améliorés à l'avenir. Pour autant et au regard de ces difficultés, le volume de production reste très encourageant ainsi que le résultat des itinéraires techniques culturaux qui ont permis, pour exemple, de faire pousser des carottes, dès la première année, sur des terrains jamais cultivés. Enfin, les cultures n'auront connu que relativement peu de ravageurs (hormis les sangliers).

1.1 Chiffre clés de la production maraichère associative

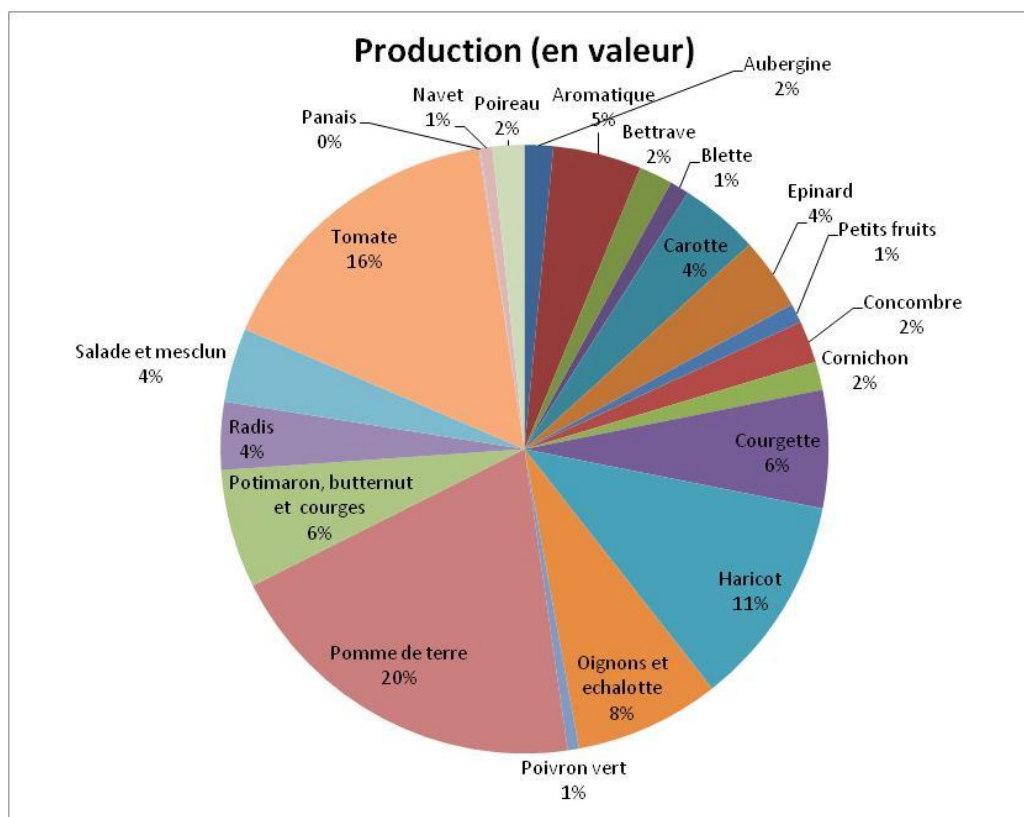
Éléments de suivi	2017	2016	Evolution
Montant des productions en valeur	5650 €	1320 €	+ 328 % (+ 264% hors inflation des prix)
Production en tonne	1,494	0.465	+ 212 %
Surfaces cultivées (surface totale)	2060 m ²	1000 m ²	+ 106%
Surface utile	1120 m ²	620 m ²	+ 81 %
Productivité en €/m ² utile	4,76 €/m ²	2,13 €/m ²	+ 123 %
Nombre des références proposées	58	26	+ 123%
Productions mises à disposition de l'association par ses adhérents (en valeur et en part de la production totale)	217,45€ ; 4%	184,80€ ; 14%	+18% en valeur - 71% en part de la production totale

Les graphiques suivants détaillent l'évolution du chiffre d'affaire produit au cours de la saison.



1.2 Détail de la production maraîchère

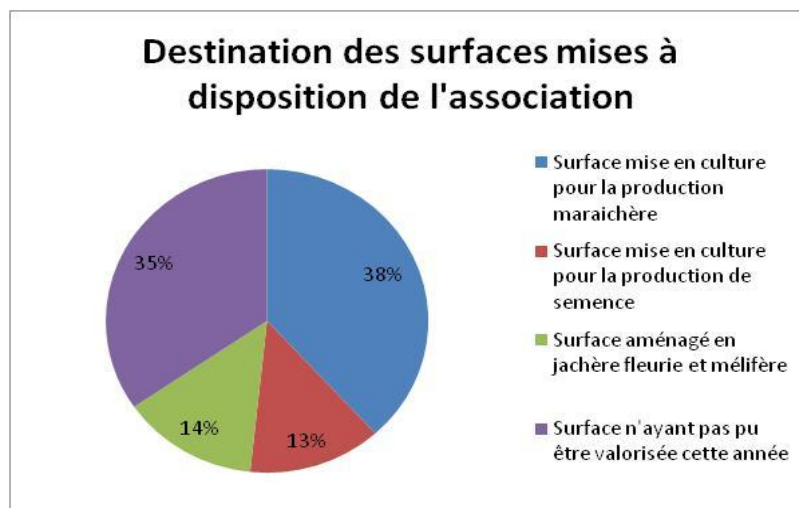
Les Jardins Nourriciers ont produit 5 433 € de légumes dans les jardins associatifs. La production de ces légumes se répartit comme suit :



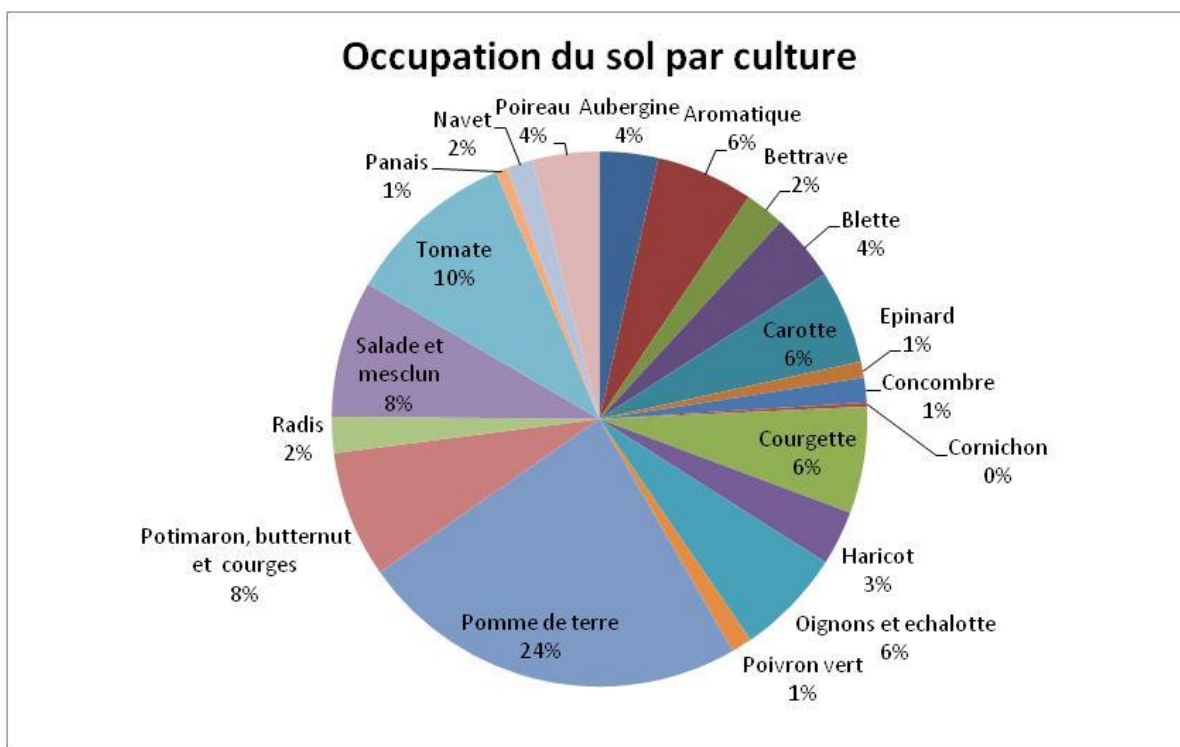
1.3 Surfaces mis à disposition de l'association

En 2017 les adhérents de l'association lui ont mis à disposition un total de 4 050 m² répartis en 8 jardins. Trois jardins, deux de 400 m² et de 300 m² à Die, et l'autre de 700 m² à Romeyer n'ont pas pu être valorisés par des cultures en 2017, les premiers ayant été mis à disposition tard dans la saison et le second faute de jardinier à proximité pour planifier et coordonner leur mise en culture. La taille moyenne des jardins mis à disposition de l'association est de 506 m².

L'association a fait usage des surfaces mises à sa disposition de la manière suivante :

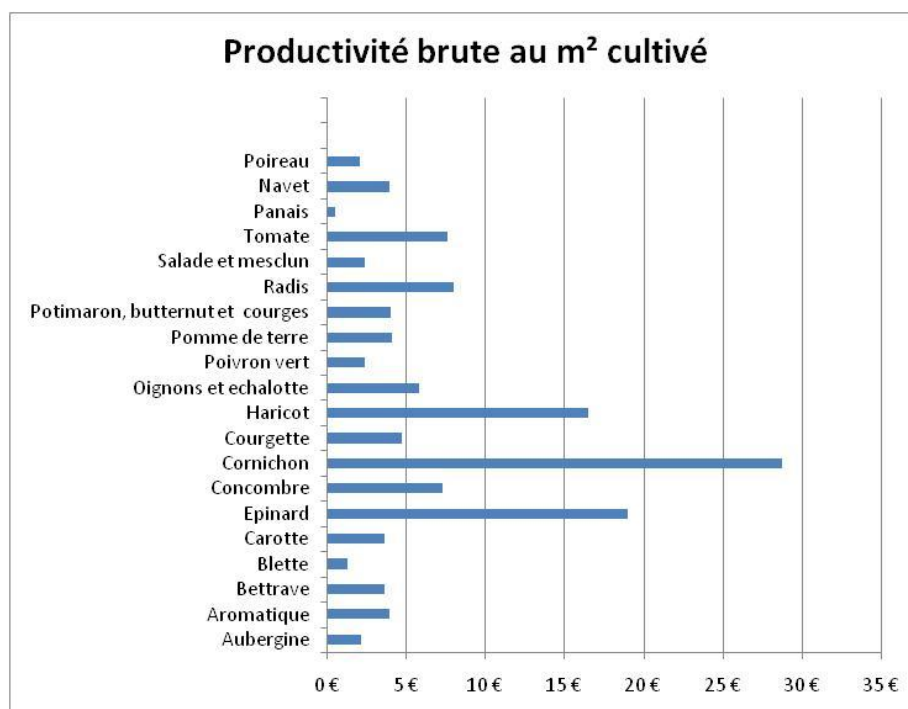


Les 1550 m² de surfaces cultivées en maraichages ont accueillis 20 grandes familles de cultures. La répartition des surfaces dédiées à chacune de ces familles est présentée par le graphique suivant :



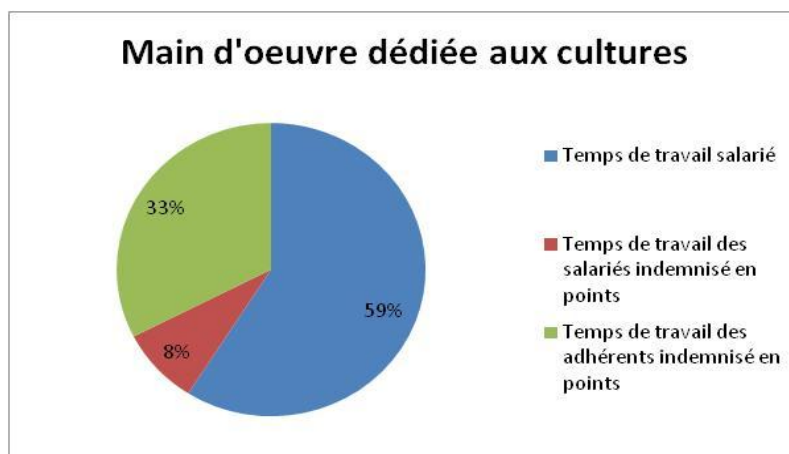
1.4 Productivité des cultures

La productivité de chaque légume par unité de surface désigne le chiffre d'affaire obtenue par un m² de culture sur l'année.



1.5 Main d'œuvre dédiée aux cultures et contribution des adhérents

33 adhérents ont participé aux cultures et aux distributions de légumes en 2017. Leur engagement à représenté un total de 1 540 heures de travail. Ces heures ont été réalisées par les 3 salariés et jardiniers de l'association dans le cadre de leur contrat de travail, par ces mêmes salariés et jardiniers mais à titre d'adhérents, contre indemnité en points, et par les adhérents contre indemnité en points.



Le nombre médian d'heures mises à disposition de l'association par ses adhérents actifs pour les cultures et la distribution des paniers est de 10h et la moyenne est de 3,23h par adhérent (dont adhérents inactifs). L'implication des 30 adhérents non salariés a représenté en temps de travail l'équivalent d'un mi-temps (0.48 ETP) sur la période de culture (7 mois).

1.6 Productivité horaire et rentabilité des productions maraichères

La direction actuelle de l'association est de parvenir à trouver les moyens de son autonomie financière à l'horizon 2020. Cet objectif est motivé par l'ambition de démontrer que le modèle économique innovant des Jardins Nourriciers, associant des professionnels et des amateurs du maraichage sur de petites surfaces, peut, à terme, se développer et contribuer à créer de l'emploi sans avoir recours à des subventions. Pour mesurer le chemin parcouru en la matière, l'association se doit de mettre en place et de suivre des indicateurs de rentabilité de son activité de maraichage. Le tableau et les graphiques suivant vous en présentent la synthèse.

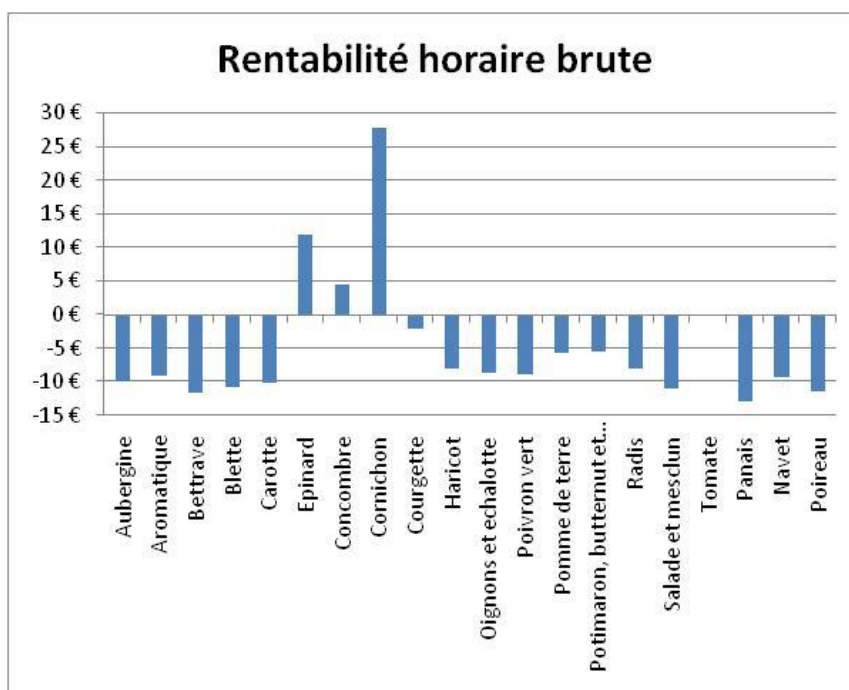
Éléments de suivi	2017	2016	Evolution
Temps de travail / m ²	0.76 h	1 h	- 24%
Productivité horaire brute ¹	3,33 €	3,01 €	+ 11%
Rentabilité horaire brute ²	- 6,96 €	-9,49 €	+ 27%
Rentabilité horaire nette ³	- 8,22 €	-10,46 €	+ 21%

¹ La productivité horaire brute est obtenue par le calcul suivant : Chiffre d'affaire des productions maraichères / temps de travail dédié (salarié + adhérent)

² La rentabilité horaire brute est obtenue par le calcul : (Chiffre d'affaire des productions maraichères – coût de la main d'œuvre dédiée des salariés et des adhérents indemnisés en point) / temps de travail dédié (salarié + adhérent)

³ La rentabilité horaire nette est obtenue par le calcul : (Valeur ajoutée des productions maraichères – coût de la main d'œuvre dédiée des salariés et des adhérents indemnisés en point) / temps de travail dédié (salarié et adhérent) où la valeur ajoutée des productions maraichères est égale au chiffre d'affaires diminué des charges de production (postes 601 et 6063 du plan comptable)

Sur la base d'estimation de temps de travail consacré à chaque type de culture, il est également possible d'évaluer la rentabilité horaire brute de chaque production obtenue en 2017 par l'association. Cette rentabilité est le résultat de la différence entre coût de la main d'œuvre et produit des ventes des productions. Ces évaluations peuvent toutefois connaître des marges d'incertitudes importantes pouvant aller jusqu'à 50% pour certains type de culture. Malgré cela le graphique suivant donne une bonne indication globale de la valeur ajoutée des différentes productions.



Ces chiffres font clairement apparaître que la production maraîchère est très nettement déficitaire aux Jardins Nourriciers. Ces déficits sont compensés par :

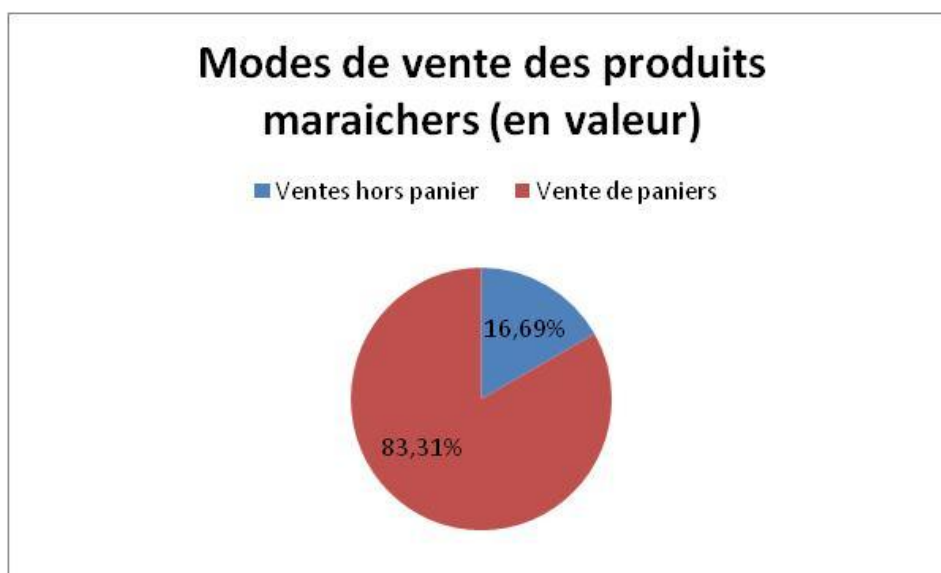
- les marges bénéficiaires dégagées par les autres activités de l'association, notamment les aménagements de jardin
- les subventions (aide CUI-CAE sur le contrat de Pierre Julien Cournil)
- une part d'engagement bénévole des salariés
- une part d'engagement bénévole des adhérents

Il est également à noter qu'un temps de travail important a été consacré à l'aménagement des surfaces de culture et à la mise en place des systèmes d'irrigation. Ces travaux d'investissement, qui pèsent sur la rentabilité des cultures, ne seront plus à refaire sur ces mêmes terrains. Sur ceux-ci, la rentabilité des cultures devraient donc augmenter significativement.

2 Distribution et vente des productions maraichère

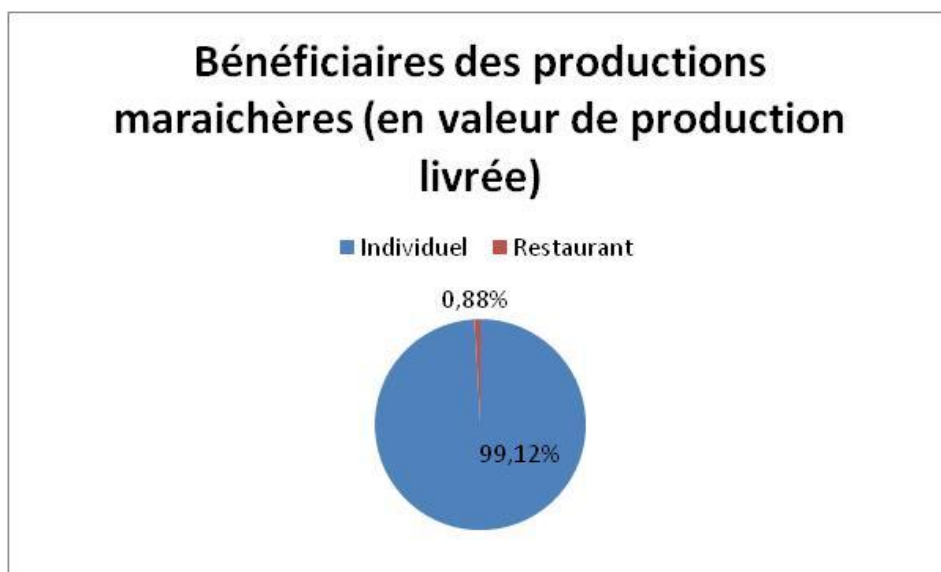
2.1 Mode de distribution des productions de fruits et légumes

Deux modes de distribution ont été proposés aux adhérents : par panier hebdomadaire ou à la commande, avec priorité donnée aux paniers en cas de pénurie de production. Les productions ayant été tout juste suffisantes pour assumer les livraisons de panier, peu de commandes ont pu être honorées. La part des ventes en commande directe hors panier correspond très largement aux ventes de pommes de terre en lots de 5, 10 ou 20kg.



2.2 Bénéficiaires des productions maraichères

42 adhérents ont bénéficié des productions maraichères en 2017, dont 2 restaurants (Tchai Walla à Die et Bistrot Badin à Saint Julien). Toutefois, le faible niveau de production au regard de la demande et la priorité donnée aux paniers n'ont pas permis de livrer d'importantes quantités à ces derniers.

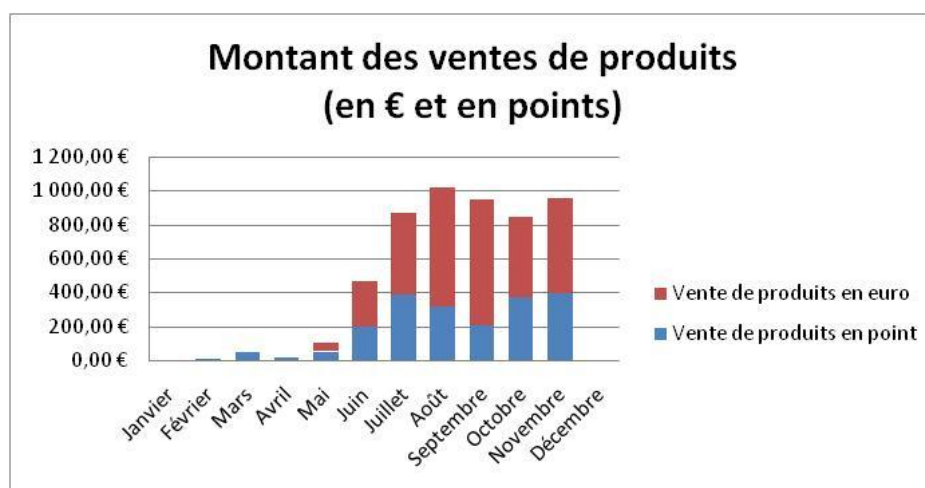


Par ailleurs, les vacanciers (les adhérents dont la résidence principale est hors Drôme) n'ont représenté que 0,3 % des ventes en valeur, alors qu'ils représentaient 26% des transactions en 2016.

Ce recentrage sur le local s'explique également par la priorité donnée aux paniers et donc aux adhérents locaux. Ainsi, alors qu'une communication à destination des vacanciers avait été mise en œuvre en 2016, rien n'a été fait en ce sens en 2017, l'association privilégiant la distribution aux adhérents locaux de ses productions.

2.3 Utilisation du système d'échange dans les ventes de production maraichère

Le système d'échange en points a été encouragé et développé au cours de l'année 2017. Il en ressort une forte progression des transactions en points (ou moitié € et moitié points) par rapport à 2016, la part de la valeur de production vendue en points passant ainsi de 20% à 36%. Au total l'équivalent de 1891 € de production maraichère a été distribué par l'association en contrepartie de points.



2.4 Chiffres clés des ventes de production maraichère

Eléments de suivi	2017	2016	Evolution
Valeur totale de vente (tenant compte des remises, pour paniers notamment)	5 134 €	1 320 €	+ 289 %
Part des points dans les ventes associatives	36 %	20 %	+ 44 %
Montant des transactions en €	3 243 €	1 056 €	+ 207 %
Montant des transactions en points	1 891 €	264 €	+ 616 %
Nombre d'adhérents consommateurs	42	12	+ 250 %
Montant moyen d'achat annuel par adhérent consommateur	122 €	110 €	+ 11 %

Il est par ailleurs à noter que les prix en catalogue des produits maraichers proposés par les Jardins Nourriciers ont augmenté d'en moyenne 15% entre 2016 et 2017.

3 Distribution des paniers

Trois tailles de panier ont été proposées (petit, moyen et grand). Ils ont été distribués aux adhérents chaque semaine, de 18h à 19h dans trois communes : le lundi à Die, Chez Marc et Gilberte, adhérents de l'association, le mercredi à Saint Julien en Quint à l'EPI, et le vendredi à Marignac en Diois, dans la petite salle derrière la mairie.

L'objectif de 30 paniers hebdomadaires fixés début 2017 n'a pas été atteint. Les conditions climatiques peu favorables et un déficit d'amendement ont entraîné une plus faible production qu'escomptée (cf chapitre « Production maraichère ») qui n'aurait pas permis d'assumer plus de paniers.

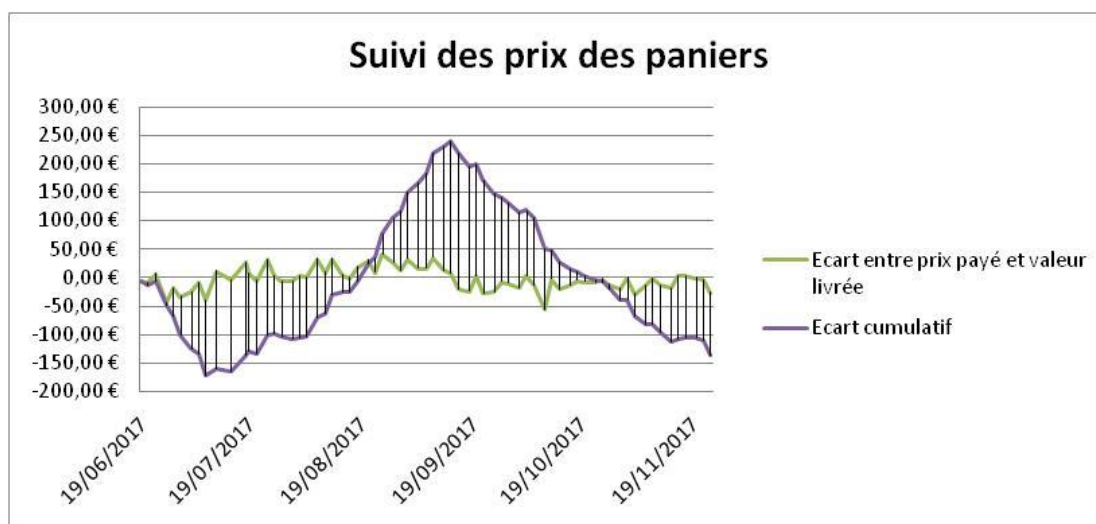
3.1 Chiffres clés des paniers

Éléments de suivi	2017	2016	Evolution 2016-2017
Nombre de bénéficiaires	21	7	+ 66 %
Nb de paniers distribués	326 paniers, soit 401 équivalent petits paniers (4 grands, 147 moyens, 172 petits)	92 (taille de panier variable)	+ 350 %
Valeur total de produits livrés	4 747 €	715 €	+ 564 %
Valeur moyenne des paniers	14,85 € (petit : 11,95€ ; moyen : 17,93€ ; grand : 26,3€)	7,77€	+ 91 %
Prix moyen payé en € par les adhérents	8,73 € (petit : 8,22€ moyen : 9,41€)	5,82€	+ 50%
Part moyenne payée en points	32%	25%	+ 28 %
Nombre d'adhérents impliqués dans la distribution	12	1	+ 1 100%
Temps (en minute = point) mis à disposition par les adhérents pour la distribution	4 425 (soit 73,75 h)	660 (soit 11 h)	+ 570%

3.2 Mode de paiement et valeur des paniers

Le paiement des paniers a été réalisé par le versement d'avances mensuelles ou trimestrielles de la part des adhérents. En fonction de la taille des paniers livrés, ces avances ont été débitées de 10€ (pour un petit panier), 15€ (pour un panier moyen), ou 22€ (pour un grand panier) à chaque livraison. Les adhérents avaient toutefois la possibilité d'annuler, sans frais, leur panier au moins 24h à l'avance. Parallèlement à ce système de tarification, la valeur réelle des paniers (au regard des prix en catalogue de l'association) a été comptabilisée pour chaque adhérent. En fin de saison, un récapitulatif de l'écart entre les montants facturés et la valeur totale des produits livrés a été établi.

Dans le cas où il apparaissait qu'un adhérent avait payé plus que ce qu'il n'avait reçu en produits, son compte de points a été crédité de cette différence. Dans le cas inverse où un adhérent avait reçu plus de produits que ce qu'il n'avait payé, la différence a été prélevée sur ses avances ou, si ses avances étaient épuisées, il lui a été demandé de régler cette différence. Dans un cas comme dans l'autre, ces différences n'ont pas excédé 30€ (hormis pour 1 adhérent) et ont été en moyenne de 16 €. Seul 3 adhérents avaient reçu moins de légumes que ce qu'ils avaient payé et ont donc vu leur compte de points crédité de la différence.



4 Synthèse de l'enquête de satisfaction des adhérents vis-à-vis des produits maraichers de l'association

Une enquête de satisfaction a été transmise aux adhérents courant octobre 2017. 15 personnes ont répondu, dont 50% des bénéficiaires de paniers ce qui permet d'avoir un retour représentatif du niveau de satisfaction des adhérents vis-à-vis des produits maraichers de l'association.

En synthèse :

- 87,5% des adhérents qui bénéficiaient d'un panier en 2017 et qui ont répondu souhaitent poursuivre en 2018
- Les lieux et les horaires de distribution semblent convenir globalement, avec toutefois une réserve concernant l'éloignement du lieu de distribution à Die
- 12,5 % des adhérents ayant répondu déclarent avoir encore besoin d'explication concernant les tarifs et les modalités de paiement des paniers
- 80% déclarent être satisfaits de la qualité des légumes
- 77,8% estiment que la quantité des légumes dans les paniers a été satisfaisante